



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Carnet de sante

Question écrite n° 50450

Texte de la question

M. Claude Pringalle attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la mise en oeuvre en France, depuis plusieurs mois, du carnet de sante. Il doit permettre de rationaliser les soins a la personne et donc de diminuer le cout pour la securite sociale. A l'issue de cette premiere periode, il lui demande quel bilan peut-on tirer de cette mesure, si le carnet de sante est effectivement utilise et si on a assiste a un meilleur controle des soins dispenses.

Données clés

Auteur : [M. Pringalle Claude](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50450

Rubrique : Assurance maladie maternite : generalites

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 avril 1997, page 1762